

Bloc 1. – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

MODULE 1

MODULE 2

Compétences	Modules de formation
	Module 1 Accompagnement d'une personne dans les activités de
1 -objectif opérationnel : Accompagner les	
personnes dans les actes essentiels de la vie	sa vie quotidienne et de sa vie sociale
quotidienne et de la vie sociale, personnaliser	147H
cet accompagnement à partir de l'évaluation	
de leur situation personnelle et contextuelle	Objectifs de formation
et apporter les réajustements nécessaires	– Identifier le rôle de l'aide-soignant dans les situations de soins de la vie quotidienne –
1. Rechercher et analyser les informations sur	Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les
les habitudes de la vie quotidienne et sociale,	besoins de la personne
la culture, les choix de la personne et le cas	 Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation
échéant ceux de son entourage	– Evaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster
2. Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités	,
et /ou les handicaps, les ressources, les	Eléments de contenu
capacités physiques et psychiques de la	- Raisonnement et démarche clinique : la recherche des informations, l'évaluation du degré
personne	d'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la



- 3. Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention
- 4. Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- 5. Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
- 6. Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités
- 7. Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation
- 8. Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne

Critères d'évaluation:

1 – Pertinence de l'analyse de la situation de la

personne, de ses besoins.

- L'évaluation de la situation et des besoins d'une personne:

- La personne et ses besoins, les cycles de vie, le développement psycho-social de l'homme à tous les âges de la vie, les groupes d'appartenance.
- Les formes de l'autonomie (physique, psychique, sociale et juridique); droits des patients; dépendance, déficience et handicap; le concept de fragilité.
- La santé: santé publique: données démographiques, politique de santé et actualités sur les plans de santé publique, introduction à la santé environnement: impact des facteurs environnementaux (chimiques, physiques, biologiques) sur la santé humaine; le système de santé français, le parcours de soins.
- Les principales situations de vie:
- Maternité: conception, grossesse, accouchement, suites de couches, nouveau-né.
- Handicap: politique du handicap, analyse des besoins et capacités, recommandations de bonnes pratiques, les structures d'accueil, accompagnement à la rééducation et l'insertion sociales et professionnelle, rôles des professionnels, place de la famille.

Vieillissement: démographie et place de la personne âgée dans la société.

– Fin de vie: aspects culturels de la mort, notions législatives et réglementaires.

Rôle de l'aide-soignant auprès d'une personne dans les principales situations de vie, y compris auprès d'une personne en situation de handicap, vieillissante ou atteinte d'une pathologie mentale notamment de troubles du neuro développement et du spectre autistique.

- La réalisation des soins de la vie quotidienne: réalisation, évaluation et réajustement (approche théorique et pratique) :
- La conception du soin: définition des soins de la vie quotidienne; l'état de santé stable et constants, distinction avec les soins en situation aigüe.



personne

- 2 Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne
- 3 Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement
- 4 Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale
- 5 -Pertinence dans l'accompagnement des aidants

- L'accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement à partir de l'évaluation de la situation et du projet individuel de la personne.
- La relation pendant les soins.
- La réalisation des soins de la vie quotidienne:
- Hygiène des mains et application des recommandations et bonnes pratiques
- Aide aux gestes de la vie quotidienne dans le cadre du maintien de l'hygiène de vie (alimentation, sommeil, élimination, hygiène corporelle, mobilisation) et de l'administration de thérapeutiques
- Qualité et sécurité des soins: règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les soins,
 prévention de la douleur, prévention des risques durant le soin, protocoles et procédures, ...
- Les activités d'accompagnement à la vie sociale: réalisation, évaluation et réajustement
- Mise en place d'activités d'accompagnement et/ou de maintien du lien social.
- Aide aux repères dans le temps et dans l'espace.
- Socialisation et inscription dans la vie citoyenne.
- Les différentes dimensions d'accessibilité.
- La famille et l'entourage.
- Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits.
- Activités collectives.
- Outils d'évaluation.
- L'accompagnement des aidants: place de l'aidant, les réseaux territoriaux et associatifs.

Recommandations pédagogiques:

Les connaissances acquises et évaluées sont reliées aux activités et soins de la vie quotidienne d'une personne. L'apprentissage de l'analyse de situation permet d'identifier et de hiérarchiser les besoins, les ressources et les difficultés de la personne, et de proposer un accompagnement personnalisé.

Le rôle et la place de l'aide-soignant dans l'accompagnement d'une personne sont abordés



2 – objectif opérationnel : Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

- 1. Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires
- 2. Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter
- 3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle
- 4. Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant

Critères d'évaluation:

- 1 Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités
- 2 Repérage des situations à risque

dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle.

Les différents lieux d'exercice sont abordés: domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ... Différents outils numériques (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.

Module 2. Repérage et prévention des situations à risque 21H

Objectifs de formation

- Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne
- Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates
- Evaluer ces actions et les réajuster

Eléments de contenu

- L'identification et l'analyse des situations à risques et des fragilités, les mesures préventives et leur évaluation:
- Les situations à risque et de maltraitance (notamment les violences faites aux femmes), les différents types de fragilités, l'analyse des signes de fragilités, les mesures de prévention, la transmission des informations et l'alerte, les situations à risque liées à l'environnement. Les actions de prévention.

Recommandations pédagogiques: Les connaissances acquises et évaluées sont reliées aux activités et soins de la vie quotidienne d'une personne. Le rôle et la place de l'aide-soignant dans le repérage et la prévention des risques sont abordés dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle. Les différents lieux d'exercice sont abordés: domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ... Différents outils numériques (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.



3 – Pertinence des mesures de prévention
proposées
4 – Pertinence de l'évaluation des mesures
mises en œuvre

Modalités d'évaluation du bloc de compétence

- Etude de situation
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

Critères d'évaluation:

- 1 Pertinence de l'analyse de la situation de la personne
- 2 Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne
- 3 Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement
- 4 Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale
- 5 –Pertinence dans l'accompagnement des aidants
- 6 Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités
- 7 Repérage des situations à risque
- 8 Pertinence des mesures de prévention proposées
- 9 Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre